

GDS DES SAVOIE/ Jeudi 12 décembre, le GDS des Savoie a tenu son assemblée générale en présence d'une centaine de personnes au sein de la salle polyvalente de Marigny-Saint-Marcel.

La gestion sanitaire : facteur clé de la santé des exploitations agricoles



▲ **Hervé Garioud**, président du GDS des Savoie, introduisant l'assemblée générale aux côtés de **Lorène Dupont**, directrice, jeudi 12 décembre à Marigny-Saint-Marcel.

Jeudi 12 décembre, le GDS des Savoie a tenu son assemblée générale annuelle en présence d'une centaine de personnes au sein de la salle polyvalente de Marigny-Saint-Marcel. Hervé Garioud, président du GDS des Savoie, a d'abord pris la parole pour remercier les nombreux participants avant d'annoncer l'ordre du jour. Il a ensuite donné le micro à Lorène Dupont, directrice, qui a introduit la partie statutaire de l'assemblée générale ouverte sur le rapport d'activité. Un rapport d'activité présenté de manière dynamique grâce à l'intervention des animateurs des cinq sections du GDS : petits ruminants, bovine, porcine, apicole et actions transversales. Puis Laura Cauquil, vétérinaire conseil, a enchaîné sur un point FCO. La partie statutaire de l'assemblée générale s'est terminée sur la présentation du rapport financier suivie du vote des résolutions et du rapport moral du président. La table ronde sur la thématique des mouvements a ensuite pu démarrer et permis de conclure une matinée riche en échanges.

Rapport d'activité

Avant de laisser la parole aux animateurs des sections, Lorène Dupont a tenu à proposer un compendium du GDS des Savoie permettant de mettre en avant son fonctionnement et ses missions. Elle a rappelé qu'il était « une association d'éleveurs créée par et pour les éleveurs, avec un conseil d'administration composé de 23 administrateurs représentant les sections par espèce du GDS des Savoie ainsi qu'Éleveurs des Savoie et le CIOE de la Chambre d'agriculture ». Elle a ensuite souligné qu'au niveau de la FRGDS AURA, le GDS des Savoie venait « d'être à nouveau reconnu, pour cinq ans, organisme à vocation sanitaire sur la santé animale ». Concernant son fonctionnement, elle a rappelé que la structure profite aussi de moyens partagés et d'une organisation

transversale avec deux partenaires : le Lidal et Éleveurs des Savoie. Puis elle a introduit les missions du GDS des Savoie réparties sur trois axes principaux de travail : la délégation de service public avec la gestion des maladies réglementaires ; le conseil sanitaire aux éleveurs : actions de prévention, aide au diagnostic ; la formation et l'information aux éleveurs et aux partenaires de la santé animale : réunions techniques, formations, actions pour les nouveaux installés. Les activités du GDS s'organisent ensuite au sein de cinq sections. Les historiques : bovine et petits ruminants ; les plus récentes : porcine et apicole ; et la section transversale qui mène des actions interspécies et en partenariat avec d'autres structures. À l'issue de ce rappel, Lorène Dupont a donné la parole aux animateurs de section qui ont, à tour de rôle, tiré le bilan des actions menées au cours de la campagne 2023-2024, puis mis en avant les plans d'assainissement proposés aux éleveurs avant d'évoquer les perspectives pour la campagne 2024-2025.



▲ **Cyril Aymonier**, coordinateur technique et animateur de la section bovine du GDS des Savoie.

Actions transversales

Concernant les actions de la section transversale, Alban Scappaticci a mis en avant le dispositif OMAR, la caisse de solidarité « coups durs » qui a permis d'aider 13 élevages : 10 en bovin et 3 en ovin ainsi que le plan avortement OSCAR (sur les causes d'avortement des ruminants, piloté à l'échelle nationale). Cyril Aymonier a à son tour exposé les nouveautés de cette section, notamment la participation au « Rendez-vous de l'installation » et aux stages 21 heures (parcours PPP), « l'occasion de présenter le GDS et de rencontrer des porteurs de projet pour sensibiliser à la gestion du sanitaire ». Il a ensuite évoqué les actions communes menées avec Éleveurs des Savoie et le Lidal, puis l'offre de formations, avant de proposer un focus sur la communication mettant en avant les

cibles et objectifs visés ainsi que les méthodes utilisées. Les perspectives de la section transversale ont ensuite été présentées par Patrick Berchet, vice-président. Pour 2024-2025, le GDS des Savoie prévoit ainsi d'accentuer la promotion de son rôle et de ses services auprès des éleveurs, d'asseoir son statut de communicant principal de l'information sanitaire sur le territoire, de mettre en place un nouveau service auprès de ses adhérents (gestion des DASRI), et de renforcer son travail de veille pour mieux anticiper et prévenir les risques sanitaires.



▲ **Laura Cauquil**, vétérinaire conseil du GDS des Savoie.

Point FCO

Laura Cauquil, l'une des deux vétérinaires conseil du GDS des Savoie, a proposé un point sur la FCO qui a atteint un palier fin novembre-début décembre en lien avec la baisse de l'activité des vecteurs. Après être revenue sur l'arrivée des deux sérotypes sur le territoire des deux Savoie en 2024, elle a mis en avant les conséquences lourdes de la FCO-8, notamment une mortalité multipliée par 3,2 en ovin sur la période s'étendant de mi-août et mi-octobre. Des conséquences qui s'étendront par ailleurs bien au-delà de la saison 2024. Elle a néanmoins tenu à rappeler qu'« il n'y a pas que la FCO-3 et 8 qui circulent, il y a aussi la MHE ». Arrivée d'Espagne en 2023, « on y aura vraisemblablement droit l'année prochaine » a-t-elle ajouté. Enfin elle a mis en avant le principal outil de prévention à disposition des éleveurs : la vaccination. Elle a ainsi conseillé aux éleveurs de « vacciner au cours de l'hiver pour qu'à la mise à l'herbe et au retour de l'activité des vecteurs les animaux soient protégés ». Concernant le choix et la disponibilité des vaccins, elle les a invités « à voir directement avec les vétérinaires. Ce sont eux qui pourront renseigner sur ce qui est disponible actuellement ». Elle a terminé sur un

point sur les aides, évoquant notamment le fond d'urgence de 75 M€. Mis en place pour la FCO-3 et basé sur les pertes liées à la mortalité, il sera ouvert à la FCO-8 : de manière certaine pour les foyers ovins, quasi assurée pour les bovins et probable pour les caprins. Concernant le fond FMSE, des aides pour les pertes liées à la FCO-8 seront débloquées pour les ovins et les caprins, pour les cas déclarés avant le 31 août mais « on espère que ce sera décalé jusqu'au 31 décembre ». La Région devrait également mettre en place une aide pour la recapitalisation des cheptels ovins. Enfin, du côté des Conseils départementaux, la Savoie (sous condition d'avoir vacciné FCO-3). Le Département de la Haute-Savoie est quant à lui toujours en cours de réflexion sur une éventuelle aide à la vaccination également.

Rapport financier

La parole a ensuite été laissée à Isabelle Françon, directrice administrative et financière du GDS des Savoie, venue présenter les comptes clos au 30 juin 2024. Elle a mis en avant un résultat global de la structure positif de 39 K€ qui se décompose avec le résultat de l'ensemble des fonds (caprins, ovins et bovins) excédentaire de 58 K€ et le résultat de fonctionnement négatif de 19 K€. Puis elle a proposé un focus par section et un tour d'horizon du bilan. Enfin, elle a évoqué les caisses « coups durs » dans la continuité de l'intervention de Cyril Aymonier sur la gestion des « coups durs ». Elle est revenue sur leur constitution et leur alimentation par les réserves en 2022 (100 K€ pour la caisse bovine, 15 K€ pour la caisse ovine, 15 K€ pour la caisse caprine) gérés par espèce. Une présentation de leur évolution entre 2022 et 2024 a permis de mettre en lumière qu'« aujourd'hui, on a consommé entièrement la caisse bovine ». Il a donc été décidé lors du CA du 12 juillet dernier de prélever 100 K€ sur les réserves « bovins » pour réalimenter la caisse « coups durs » bovine. Une décision qui a fait l'objet d'une résolution soumise au vote et adoptée à l'unanimité, comme l'ensemble des dix résolutions proposées lors de cette AG.

Parole aux élus et partenaires

Hervé Garioud et Lorène Dupont ont ensuite souhaité laisser un temps de parole aux partenaires et élus désireux de « dire un mot ou compléter une information ». Marie-Louise Donzel, vice-présidente du Conseil départemental de la Haute-Savoie, a alors souligné l'importance des actions du GDS, soutenues

en partie par le CD74. Une structure qui « ne devrait pas avoir besoin de plan de communication. Toutes les organisations agricoles, quelles qu'elles soient, devraient communiquer pour vous tant votre rôle est important pour les fermes ». Elle a également confirmé que « la Haute-Savoie n'a pas encore pris de position par rapport à la FCO » avant d'inviter les représentants du GDS à une rencontre début janvier pour échanger sur le sujet dans le but « d'aider un maximum avec les possibilités que l'on a ». Cédric Laboret, président de la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc, a à son tour pris le micro pour remercier le GDS pour « les nombreuses actions que l'on mène en commun » ainsi que pour « le travail de fond mené tout au long de l'année » soulignant le rôle du sanitaire dans la santé des exploitations.

Rapport moral

Hervé Garioud a commencé la présentation de son rapport moral en mettant en avant une « année 2024 qui restera pour le monde de l'élevage particulièrement difficile ». Puis il a évoqué les 10 ans de la fusion en 2025 des deux GDS. À l'instar d'Éleveurs des Savoie. Après avoir remercié Lorène Dupont pour sa prise de poste en tant que directrice cet automne, il a mis en avant les bons résultats comptables de l'année et la stabilité de l'équipe des collaborateurs du GDS qui permettent à la structure « de poursuivre sereinement ses travaux ». Après la fin d'année particulièrement difficile pour les services du GDS et ses partenaires, Hervé Garioud a insisté sur le fait que « la vaccination est le seul moyen de protéger les cheptels ». Il a donc à son tour invité les éleveurs à vacciner au cours de l'hiver. Une vaccination qui sera par ailleurs plus aisée à cette période du fait de la « disponibilité des vaccins, des animaux et d'une vraie baisse de la circulation vectorielle ». Il a également déploré « le désengagement de l'État, un turnover ministériel historique, et le manque de cadre clair qui nous rendent la tâche compliquée » avant de rappeler malgré tout un adage bien connu et valable autant pour l'homme que pour les élevages : « quand la santé va, tout va ». En conclusion de son rapport moral, il a tenu à souligner que « dans ce monde de plus en plus individualiste, le réseau des GDS doit pouvoir compter sur le bon sens, la solidarité et l'engagement de tous les éleveurs au service de la santé de nos troupeaux ». La matinée s'est terminée par une table ronde au cours de laquelle les échanges ont porté sur les enjeux et les risques des mouvements d'animaux sur les Savoie (lire page 9). ■



▲ **Cédric Laboret**, président de la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc, profitant d'un temps dédié lors de l'assemblée générale pour remercier le GDS des Savoie pour l'ensemble des actions menées aux côtés des équipes de la CASMB et auprès des éleveurs des deux Savoie.



▲ **Alban Scappaticci**, chargé de missions, animateur de la section petits ruminants du GDS des Savoie.

TABLE RONDE/À l'issue de l'assemblée générale du GDS des Savoie, jeudi 12 décembre, une table ronde a été organisée pour échanger sur les enjeux et les risques des mouvements d'animaux sur les Savoie.

Enjeux et risques des mouvements d'animaux sur les Savoie



▲ **Laura Cauquil**, vétérinaire conseil du GDS, **David Vifray**, négociant en bestiaux, **Ludovic Pelissier**, éleveur bovin, et **Denis Marchon**, vétérinaire.

À la suite de l'assemblée générale du GDS des Savoie, le 12 décembre, s'est tenue une table ronde animée par Laura Cauquil, vétérinaire conseil. Pour échanger sur les risques sanitaires liés aux mouvements d'animaux, elle s'était entourée de trois participants, issus de différentes pratiques professionnelles : David Vifray, négociant en bestiaux, Ludovic Pelissier, éleveur bovin, et Denis Marchon, vétérinaire. Les discussions ont porté sur le contexte spécifique des Savoie, les risques identifiés et les stratégies de prévention. Cette table ronde a mis en lumière la complexité des enjeux sanitaires liés aux mouvements d'animaux en Savoie et souligné l'importance de conjuguer rigueur individuelle et collaboration collective pour anticiper les risques et protéger les élevages locaux.

Contexte savoyard des mouvements d'animaux

Les départements savoyards se distinguent par une forte mobilité animale, tant en termes de commerce que de pratiques pastorales. Plus de 19 000 animaux sont achetés annuellement, dont 42 % hors des Savoie. Ce territoire est également marqué par une

intense activité de transhumance : 20 000 bovins et 35 000 ovins participent à ces déplacements saisonniers. Les pensions de courte ou longue durée concernent 34 000 mouvements, parmi lesquels 16 % s'effectuent hors des frontières départementales. Ces dynamiques traduisent une forte interconnexion avec d'autres régions, mais elles accentuent aussi les risques sanitaires, notamment par l'introduction de pathogènes. Ce constat est exacerbé par la diversité des pratiques : achats, prêts d'animaux pour reproduction, participations à des concours, ou encore échanges transfrontaliers.

Points de vue sur les risques sanitaires des mouvements

Les intervenants ont abordé des problématiques variées liées à ces déplacements. Ludovic Pelissier a mis en avant la rigueur appliquée dans son groupement pastoral, imposant des exigences sanitaires élevées comme l'adhésion au Kit Alpage du GDS pour prévenir la besnoitiose. Pour David Vifray, qui commercialise plus de 22 000 animaux par an, la prise en compte rigoureuse des risques sanitaires liés aux mouvements est bien entendu primordiale dans le cadre de son activité. Cela passe notamment par

l'utilisation systématique du Kit Intro. Un « indispensable pour les achats » a à son tour souligné Denis Marchon avant d'inviter les éleveurs à veiller également aux maladies non prises en compte par ce Kit telle que la maladie de Mortellaro. Les discussions ont aussi mis en lumière des défis systémiques : la transmission passive de pathogènes, les limites des traitements antiparasitaires, et la contamination environnementale liée à l'utilisation des insecticides.

Solutions pour prévenir et gérer les risques

Plusieurs stratégies de prévention ont été évoquées. Pour tous, la vaccination est apparue comme une réponse incontournable contre la FCO et d'autres maladies émergentes, la MHE notamment. Ludovic Pelissier et Denis Marchon ont plaidé pour des contrôles renforcés lors de l'achat d'animaux, incluant des tests PCR systématiques avant et après transport. La mise en quarantaine rigoureuse des animaux nouvellement introduits a été reconnue comme essentielle, bien que difficile à appliquer dans certaines exploitations. Par ailleurs, l'utilisation raisonnée des insecticides, davantage en solution de complément, a été encouragée. France Gave, membre du bureau du GDS (section apicole) est intervenue pour souligner l'importance d'une coordination interprofessionnelle, notamment avec les apiculteurs, pour limiter les externalités négatives sur l'environnement.

Enfin, Hervé Garioud, a tenu à exprimer des craintes vis-à-vis de la fin des programmes nationaux qui interviendra consécutivement à l'éradication de l'IBR et de la BVD, d'ici dix ans. Une fin qu'il perçoit comme un défi futur pour les mouvements et les alpages car avec « des troupeaux qui vont redevenir naïfs, en cas de nouvelle introduction, ce sera terrible ». ■

L'INFO EN +

L'adhésion au GDS des Savoie : comment ça marche ?

Les appels de cotisation au GDS ont été envoyés début décembre : l'occasion d'une petite explication sur son fonctionnement.

Le GDS des Savoie, association créée par et pour les éleveurs, a pour

rôle d'optimiser l'état sanitaire des troupeaux sur la Savoie et la Haute-Savoie.

Une campagne au GDS des Savoie s'étend du 1^{er} juillet au 30 juin. Chaque année, un appel de cotisation est envoyé à tous les éleveurs des 2 départements.

L'adhésion permet à ces éleveurs de bénéficier de la solidarité et de la mutualisation qui sont la base du fonctionnement du GDS. Un appui technique et financier est apporté aux adhérents dans le cadre d'actions de prévention (Kit Intro, Kit Alpage, Kit TE, statuts sanitaires...) ou d'assainissement (plans avortements, fièvre Q, besnoitiose,...).

Le détail des actions pour chaque espèce est disponible sur le site du GDS.

Plus de 85% des éleveurs adhèrent au GDS des Savoie et contribuent à la maîtrise des risques sanitaires du territoire, au maintien du pastoralisme dans nos montagnes, et à la sécurité de nos filières lait cru. ■

Vous souhaitez en savoir plus ?

Contact GDS des Savoie :

04 79 70 78 24

Où rendez vous sur :

www.gdsdesavoie.fr

SCANNEZ-MOI



L'INFO EN + Raymonde Rey tire sa révérence

L'assemblée générale du GDS des Savoie fut aussi l'occasion d'annoncer officiellement le départ de Raymonde Rey. L'éleveuse mauriennaise avait déjà quitté le conseil d'administration de CAP Tarentaise fin septembre, puis celui d'Éleveurs des Savoie début décembre, où des hommages en bonne et due forme lui ont été rendus. Elle quitte cette fois ses fonctions de trésorière adjointe du GDS des Savoie pour voguer vers une retraite bien méritée. Hervé Garioud a tenu à lui rendre hommage à son tour : « si toutes les femmes avaient le même caractère que Raymonde #MeToo n'aurait jamais existé » entamait-il, soulignant d'emblée une personnalité détonante.

Raymonde Rey fait partie de ces femmes qui n'ont clairement besoin de personne pour se défendre mais aux côtés de qui « chaque administrateur et collaborateur a eu plaisir à travailler ». Prenant le micro, l'alpagiste a confirmé avoir un caractère affirmé qu'elle a justifié en expliquant, qu'en dehors de ses origines géographiques, elle était « arrivée dans le monde agricole à un moment où les femmes étaient peu présentes et si on voulait parler, il fallait le faire fort. Ça n'a pas toujours été facile ». Elle a également révélé avoir « tendance à dire tout haut ce que les gens pensent tout bas mais être aussi capable d'écouter et de changer d'avis ». Raymonde Rey a conclu cet hommage inspirant de manière plus formelle, en remerciant « toutes les personnes côtoyées au GDS, auprès desquelles j'ai beaucoup appris » et en insistant particulièrement sur l'investissement remarquable des collaborateurs de l'association. ■

AE



AE



© MEB - FDSEA

Agriculteurs en formation

La FDSEA des Savoie peut se féliciter d'avoir dans ses rangs des agriculteurs désireux de se former. Ils étaient plus d'une dizaine des deux départements savoyards à avoir fait le déplacement à Bonneville, vendredi 6 décembre dernier. Cette nouvelle journée de formation avait pour thème : « Les différentes voies de desserte d'une exploitation agricole ».

C'est devant un public très attentif que les différences entre servitudes, servitudes de passage, chemins d'ex-

ploitation et chemins ruraux ont été expliquées. Des problématiques telles que le droit de passage en cas d'enclave, la prescription trentenaire ou encore l'entretien des chemins ruraux ont été abordées. L'exposé était étayé par des exemples concrets tout au long de son déroulé et chaque stagiaire a pu faire part de son expérience personnelle en la matière, les exemples étaient donc très nombreux.

À l'issue de la formation, chaque participant a pu repartir avec une documentation à jour sur les différents sujets. Devant le succès de ces journées, de nouvelles sessions devraient avoir lieu courant d'hiver. ■

MFB

